

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_018 | Polizeiwissenschaft. Économie. Substances. Population.CollectionBoite_018-2-chem | Police. Principes généraux. Item](#)[\[Guillaudé, Projet sur la réformation de la police - suite\]](#)

[Guillaudé, Projet sur la réformation de la police - suite]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb018_f0131

SourceBoite_018-2-chem | Police. Principes généraux.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 18/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

Les enfants de famille ne se soustrairaient plus à l'autorité de leurs parents.

Les désertions n'auraient aucun lieu et les officiers et les soldats ne pourraient quitter la garnison comme ils le font journellement.

Les ouvriers qui cabalent la ruine d'une manufacture seraient forcés d'y demeurer.

On connaîtrait tous les mouvements des ouvriers de la campagne, des marchands qui courent le Royaume, des Seigneurs qui voyagent.

Il n'y aurait plus de mendiants; ceux d'entre ces mendiants qui pourraient 167 travailler, seraient forcés de le faire dans leur paroisse ou ailleurs; les autres seraient renfermés. C'est ainsi qu'on parviendrait à détruire la pépinière la plus féconde des malfaiteurs. Les moines seraient entièrement asservis.

Les sujets du Royaume seraient tous dénombrés et connus.

Le Roi connaîtrait toute sa force et tout son revenu aussi exactement que le plus petit de ses sujets.

Il n'y aurait de sûreté pour les méchants que dans les forêts et hors du Royaume.

En un mot, veut-on savoir ce que produirait l'établissement d'une police générale dans tout le Royaume telle que je la propose pour Paris, il faut s'imaginer 168 deux choses, l'une qu'elle soit établie à Paris et l'autre que Paris renferme dans ses murs toute l'étendue du Royaume, et tous les sujets de Sa Majesté, et où se fassent tous les mouvements. Il est évident que dans cette supposition on n'a que rapproché les lieux, transformé les Syndics en Intendants de province, les quartiers en provinces, les rues en villes, et le bureau de police de Paris en un bureau de la police générale du Royaume.

Comme c'est assez ma méthode quand je construis d'aller à ce qu'il y a de mieux, j'avoue que c'est ainsi que je vis d'abord les choses; que le projet général de la police du Royaume devança dans mon esprit le projet particulier 169 de la police de Paris, et que ce n'est qu'à regret que je / me suis restreint à la Capitale. Je n'ai point ignoré, comme on voit, combien je sacrifiais d'avantages, mais j'ai mieux aimé proposer un projet avantageux qui eût lieu, qu'une chose infiniment plus avantageuse, qu'on ne saisit pas avec la même facilité, et qui parût vague, quoiqu'elle fût aussi réelle et presque aussi facile, puisqu'il ne s'agit que d'exécuter en grand, ce que je fais exécuter en petit.

Je le dirai donc de bonne foi; si je me suis borné à la Capitale, ce n'est pas que je ne visse très distinctement que mes idées étaient générales, qu'elles embrassaient une province comme une ville, un royaume comme une province,

BnF
MSS

